

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **ons générales :**

cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

en cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **macie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **ologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **cique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **éducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **entaire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

65645

**Déclaration de Maladie : N° P19-0017369**

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5316

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : JABER MOHAMED

Date de naissance : 1954

Adresse : Rue 9 N° 69 lotissement Sidi Abdellah ou LFTA CASA

Tél. : 06 34 65 62 19 Total des frais engagés : 683,70 Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 16 FEV. 2021

Nom et prénom du malade : SABER MOHAMED

Lien de parenté : Conjoint

Nature de la maladie : Prostate

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Le : 02/04/2021

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1-6-FEV-2021		S	CHF.	 Centre d'Urologie Professeur Saâd BENJELLOUN - Chirurgien Urologue - Ancien Chef du Service d'Urologie 59, Bd. Zerkouani, Résidence les Fleurs Tél : 0522 88 01 13 / 13/14

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DOCTEUR EN PHARMACIE SAIB ZAKARIA INTERIMATEUR 16/02/2021	16/02/2021	863.90

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

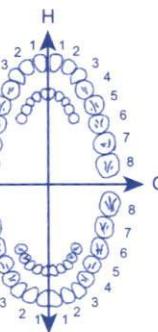
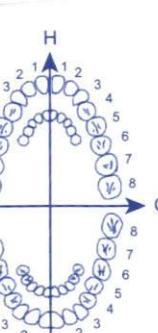
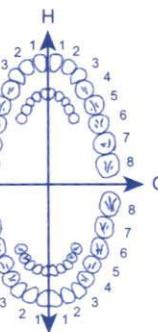
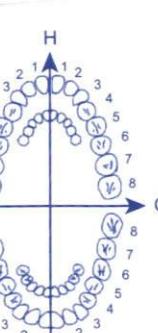
## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	H D B G	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Centre d'urologie

Pr. Saad Benjelloun

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
XATRAL LP 10MG CPR B30  
PPV : 267,00 DH

6 118001 081301

PPV 62 DHT0  
PER 02 / 23  
LOT J 544

62,70

Le 16/12/2021

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
XATRAL LP 10MG CPR B30  
PPV : 267,00 DH

6 118001 081301

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
XATRAL LP 10MG CPR B30  
PPV : 267,00 DH

6 118001 081301

M J ABBEN M ed

Casablanca Tel: 06 22 91 16 64  
54, Bd. Oued Larouci - Casablanca II  
Docteur en Pharmacie  
Zakaria SAB

PHARMACIE SAB

267,00 x 3

1) XATRAL (10mg) LP

1/2cp - s/ri(s!) x(370ml)

62,70

2) USTADA

(s.v)

863,70

1/2cp - XATRAL  
1/2cp - S/ri } a(370ml)

Centre d'Urologie  
Professeur Saâd BENJELLOUN  
Chirurgien Urologue -  
Ancien Chef du Service d'Urologie  
59, Bd. Zerkouni, Résidence les Fleurs

TEL : 022 88 01 12/13 FAX : 22 88 01 14 E-mail : pr.saadbenjelloun@gmail.com 20 000 Casablanca

Centre d'Urologie  
Professeur Saâd BENJELLOUN  
- Chirurgien Urologue -  
Ancien Chef du Service d'Urologie  
59, Bd. Zerkouni, Résidence les Fleurs  
casablanca - Tél. : 0522 88 01 12/13/14



MUPRAS  
Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

valable 3 mois

16 FEV. 2021 /.....

## **DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE**

(À adresser au Secrétaire du Conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Centre d'Urologie  
par Saâd BENJELLOUN  
Urologue -  
Urologie

Certifie que Mlle, Mme Chirurgien Professeur du Service des Fleuris et Mme Babin Directrice de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale.

Ancien n°:  
59, Bd. Zekkouni Casablanca - Tel.: 0527-01-18

## Présente

Nécessitant un traitement d'une durée de :

**ENTREE** à une durée de : **1 ANNUEL** moy.

UNIVERSITY OF MATTHEW 112 Q.S.R.  
TRANSLATION  
Centre de logie  
à BERNAU  
logie  
Centre de logie

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit) *Chirurgie* *Spécialiste du Service* *Résidence*

Ancien Château de Zerkalum, 1870

site : [www.mupras.com](http://www.mupras.com) // mail : [reclamation@mupras.com](mailto:reclamation@mupras.com) // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18  
Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABDELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz), Casablanca